

Blain

PASSIONNÉMENT

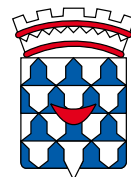
Magazine d'informations municipales

N° 102

Octobre
Novembre
Décembre
2026



BLAEN



BLAIN

www.ville-blain.fr



Ensemble,
préparons l'avenir

actualité

7 RECENSEMENT
2027

vie associative

8 ISAC DANSE
CRÉE DU LIEN

culture

10 REPORT DU
FEU D'ARTIFICE



actualité

4

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



actualité

6

ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES 2027



vie associative

PARTICIPEZ AU PROJET
MALOEN



dossier

12-13

L'ENTRETIEN ET LES
AMÉNAGEMENTS DES
CIMETIÈRES DE BLAIN

La municipalité a en charge la gestion des cimetières sur Blain, Saint-Omer-de-Blain et Saint-Émilien-de-Blain. Son entretien est réalisé par la commune pour les espaces communs (allées, accès) et par les particuliers pour ce qui concerne les concessions. En complément, le dossier vient présenter les aménagements réalisés ces dernières années et ceux à venir.



culture

RETOUR SUR LES
FOUILLES AU CHÂTEAU



aménagement / cadre de vie

POINT TRAVAUX
SUR LA COMMUNE

Blain
PASSIONNÉMENT

Application
Cityall



Bulletin d'informations municipales • 102 • Octobre / Novembre / Décembre 2026

Mairie de Blain • 2 rue Charles de Gaulle - CS 90 001 - 44130 Blain •
Tél. 02 40 79 00 08 • Fax 02 40 79 83 72 • www.ville-blain.fr

Directeur de la publication : Thomas Jouan, Maire de Blain • Responsables rédaction :
Séverine Cailleaud, le conseil municipal • Crédit photographique : ville de Blain, Pixabay, Freepik,
Shutterstock • Couverture : Barzhed O Bark juillet 2026

Réalisation : Goubault Imprimeur - La Chapelle-sur-Erdre
Tirage de ce numéro à 5 400 exemplaires imprimés sur papier PEFC
avec des encres à base végétale. ISSN 2967 - 05 19

IMPRIM'VERT®

La ville est sur les
réseaux sociaux ! Pour
suivre les actualités de
près, connectez vous sur
nos pages Facebook et
Instagram !





*Patio d'entrée
de l'École
Andrée Chédid -
printemps 2026.*

AU LENDEMAIN DE CETTE PREMIÈRE RENTRÉE SCOLAIRE DE NOTRE MANDAT, l'équipe municipale espère qu'elle s'est déroulée pour chacun et chacune dans les meilleures conditions et avec sérénité. Cette rentrée marque pour nous une volonté forte : faire de l'école une priorité. Parce qu'elle est au cœur de la vie de notre commune, nous voulons agir dès maintenant pour son avenir.

Nos écoles : préparer l'avenir et s'adapter au changement climatique dès à présent

Le groupe scolaire Anatole France, qui accueille près de 350 élèves, occupe une place centrale dans cette réflexion. Face à l'état énergétique des bâtiments et à la présence d'amiante, nous avons engagé une démarche pour objectiver les besoins et préparer les choix à venir, dans un contexte de baisse significative de la natalité. Cette réflexion de fond n'empêche pas d'agir dès maintenant pour nos écoles, avec des mesures concrètes comme l'équipement de brasseurs d'air dans les classes ou la poursuite de la végétalisation de la cour d'école Andrée Chédid.

En effet, la canicule de cet été nous confronte à une réalité dont nous savons qu'elle se répétera : nos écoles devront pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions, en toute saison. Face à l'urgence, des adaptations ponctuelles ont été nécessaires avec notamment la fermeture des écoles et du centre de loisirs plusieurs après-midis. Nous avons pu compter sur la mobilisation des équipes éducatives, des agents municipaux, l'accompagnement des services de l'État et sur la compréhension des parents pour faire face collectivement à cette situation.

Repenser l'accueil de loisirs pour mieux répondre aux besoins

Écoles, accueils périscolaires et accueils de loisirs : nous devons penser ces espaces comme un tout, en tenant compte de l'ensemble de leurs usages et des besoins des enfants et des familles. Cette vision globale guidera les choix à venir, pour construire des lieux mieux adaptés, plus fonctionnels et capables de répondre

Écoles, accueils de loisirs et périscolaire : une vision globale pour guider les choix à venir

aux besoins d'aujourd'hui comme à ceux de demain.

Les dysfonctionnements persistants du Portail Famille ont, cet été, contraint à plusieurs reprises les services à repor-

ter l'ouverture des réservations aux accueils de loisirs du mercredi. Nous mesurons les difficultés que ces changements ont pu engendrer pour les familles et les remercions pour leur patience et leur adaptation. Cette situation renforce notre conviction : il faut faire évoluer cet outil pour qu'il réponde pleinement aux besoins réels. Cette évolution, nous voulons la construire avec celles et ceux qui utilisent le service au quotidien

La restauration scolaire : composante indispensable du projet éducatif

Nous voulons engager une dynamique vers une restauration toujours plus bio et locale, en associant les usagers à cette démarche à travers des Ateliers citoyens. L'obtention en cours du label Ecocert vient reconnaître la qualité des produits déjà proposés et constitue une première étape dans cette ambition.

Pour cette rentrée, une commission cantine va être créée, en réponse à une demande des représentants des parents d'élèves. Elle renforcera le dialogue et le suivi du service. Notre ambition est simple : être pleinement satisfaits de ce que nous servons à nos enfants et continuer à progresser, ensemble.

Tous ces enjeux ne peuvent être pensés séparément. Écoles, bâtiments, espaces extérieurs et temps péri-éducatifs : tous participent d'une même ambition, offrir aux enfants un cadre d'accueil et d'éducation adapté à leurs besoins. L'ensemble de ces éléments seront formalisés dans le nouveau projet éducatif de la ville, au sein du Comité Consultatif Education et Jeunesse pour donner un cap commun à nos actions.



Aurélien LAURENT

Adjointe à l'Éducation et à la Jeunesse

De nouvelles perspectives d'organisation pour l'accueil

Cet été, un dysfonctionnement majeur du logiciel d'inscription du Portail famille a fortement perturbé les réservations des accueils de loisirs du mercredi pour l'année 2026-2027. Malgré les sollicitations répétées auprès du prestataire, la situation n'a pas pu être résolue dans les délais. Face à l'iniquité créée entre les familles, les services ont donc pris le relais en procédant manuellement aux inscriptions. Plusieurs familles impactées par ce dysfonctionnement ont été rencontrées afin d'écouter leurs difficultés, leurs besoins et leurs propositions. Ces échanges ont conforté une conviction : **il faut aller au-delà du simple problème d'inscriptions et repenser l'accueil de loisirs dans son ensemble.**

C'est un travail d'ores et déjà engagé. Le regroupement de l'accueil de loisirs sur le site d'Anatole France côté



maternel, expérimenté cet été, ouvre une nouvelle perspective d'organisation et conduit à repenser plus largement son

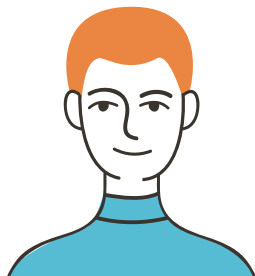
fonctionnement. Les capacités d'accueil des différents locaux, ainsi que les agréments qui permettent de les mobiliser

Les habitants prennent part à la vie de la commune

130
habitants



60%
de femmes



40%
d'hommes

Au 8 septembre, 130 Blinois et Blinoises, âgés de 16 à 82 ans, ont fait le choix de s'impliquer dans l'un des 11 comités consultatifs proposés par la Ville. Une participation qui reflète la diversité de la commune. Les premiers comités ouverts au public se sont réunis dès le mois d'octobre. Certains sont déjà complets, tandis que d'autres accueillent encore de nouveaux participants. Et l'engagement citoyen ne s'arrête pas là : des ateliers citoyens permettront à chacun de rejoindre la démarche tout au long du mandat.

📢 Dans les prochains bulletins, retrouvez régulièrement les initiatives et travaux menés par les comités. Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la ville <https://www.ville-blain.fr/ma-mairie/lescomitesconsultatifs/>

de loisirs

pleinement, sont ainsi en cours de réexamen. Cette réflexion doit permettre d'augmenter la capacité d'accueil et de construire, à terme, un centre de loisirs regroupé sur un seul site.

L'ambition est de **sortir de la logique des places limitées et de la course aux inscriptions**. En augmentant la capacité d'accueil, l'objectif est de permettre à chaque famille d'inscrire son enfant lorsqu'elle en a réellement besoin sans avoir à réserver par précaution, par crainte de ne plus avoir de place.

Comme pendant les vacances scolaires, le mercredi doit être un véritable temps de loisirs, de découvertes et d'épanouissement. Des activités de qualité, des projets qui donnent envie, des enfants heureux de venir : **ce sont cette exigence et cette ambition qui doivent être au cœur de l'accueil de loisirs de demain.**

Une mutuelle communale utile et solidaire



FACE AU NOMBRE CROISSANT DE PERSONNES RENONÇANT À SOUSCRIRE À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ pour des raisons financières, et dont l'accès aux soins essentiels devient difficile, la Ville de Blain et le CCAS se sont engagés dans une démarche utile et solidaire en mettant en place une mutuelle dite « communale » depuis déjà 7 ans. Les objectifs sont clairs : favoriser l'accès aux soins pour tous en permettant aux habitants l'accès à une complémentaire santé à un tarif avantageux et accessible à tous les budgets, sans rogner sur la qualité des remboursements. Suite à un appel à partenariat, c'est la Mutuelle solidaire MCRN qui a été retenue. Le dispositif est ouvert à tous les habitants de la commune sans conditions de ressources ou de revenus, de délais d'attente ou de questionnaire médical. La MCRN gère également un centre de santé dentaire mutualiste qui reçoit tous les assurés sociaux, adhérents ou non à la mutuelle.

☎ **Pour en savoir plus sur la mutuelle « communale » : 02 40 89 22 91, infos@mcrn.fr ou sur www.mutuellemcrn.fr.**

Des permanences sont organisées à la mairie par la Mutuelle MCRN, un mercredi par mois sur rdv.

Des questions sur l'action sociale et les logements locatifs ?

MARIE-PIERRE LESIMPLE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE déléguée à la Lutte contre la Précarité dans le cadre de ses missions se tient à votre écoute.

☎ **Nous vous invitons à prendre rendez-vous au 02 40 79 00 08 taper 5 ou envoyer un message à ccas@ville-blain.fr**

Votre avis sur le Blain Passionnément nous intéresse !



DANS LE CADRE DE LA RELANCE D'UN MARCHÉ POUR L'ÉDITION du magazine municipal, nous souhaitons connaître vos habitudes de lecture, vos avis sur le format et vos attentes sur ce support. En prenant quelques minutes pour répondre à un sondage, vous nous aiderez à faire évoluer le magazine et à l'adapter à vos usages.

☎ **Vous souhaitez participer ? Un questionnaire est en ligne sur le site internet www.ville-blain.fr ou disponible à l'accueil de la mairie.**

Délai de réponse 18 décembre au plus tard.

De nouveaux tatamis pour le Dojo

AFIN D'OFFRIR AUX PRATIQUANTS DES ARTS MARTIAUX

des équipements adaptés et de qualité, le dojo de la salle Noël Gérard va prochainement bénéficier du remplacement complet de ses tatamis.

Programmé par la précédente municipalité, ce chantier débutera durant la première semaine des vacances d'octobre. Après plus de vingt ans de service, les tatamis actuels, fortement sollicités au fil des années, seront remplacés par des équipements neufs pour un montant de 29 000 €. Un investissement qui témoigne de la volonté de la municipalité de maintenir la qualité de ses équipements sportifs et d'accompagner les associations dans leurs pratiques au quotidien. Cette opération a été menée en étroite concertation avec les associations utilisatrices du dojo : le Judo Club Blinois, l'Aïkido et les Arts Martiaux Blinois. Elles ont ainsi été associées à l'analyse des devis et au choix des équipements afin de répondre au mieux aux besoins des pratiquants.



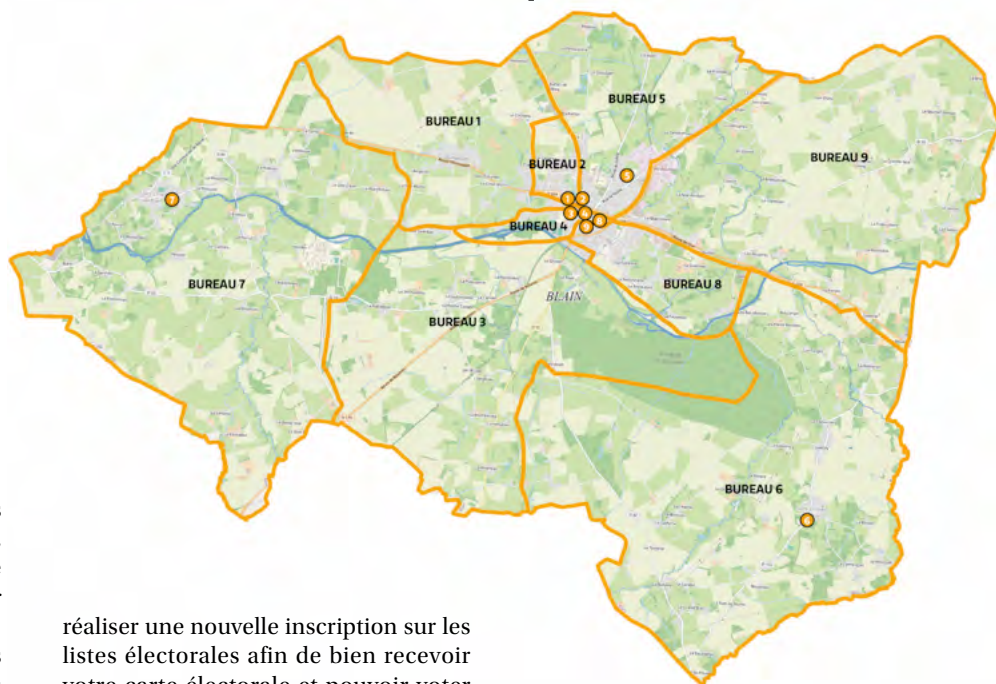
Les élections présidentielles auront lieu les 18 avril et 2 mai 2027. Suivront les élections législatives qui se dérouleront deux week-ends à suivre au mois de juin. Les dates ne seront connues qu'à l'issue du résultat des présidentielles.

Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la commune de Blain, vous avez jusqu'au 12 mars 2027 en mairie (et jusqu'au 10 mars 2027 en ligne) pour le faire.

- Si vous venez d'avoir 18 ans ou que vous les aurez avant le 1^{er} tour des élections présidentielles et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales.
- Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune de Blain, nous vous invitons à

Élections présidenti



réaliser une nouvelle inscription sur les listes électorales afin de bien recevoir votre carte électorale et pouvoir voter dans le bon bureau de vote.

En cas de doute, vérifiez votre inscription sur les listes électorales à l'adresse suivante : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Bureaux de vote

Attention ! Pour des raisons pratiques, les bureaux de vote 5 et 8 ont été déplacés de façon pérenne :

- Le bureau 5 précédemment situé au Centre Médico-Social - 1, rue Charles de

Journée de la plante : on sème pour la biodiversité !

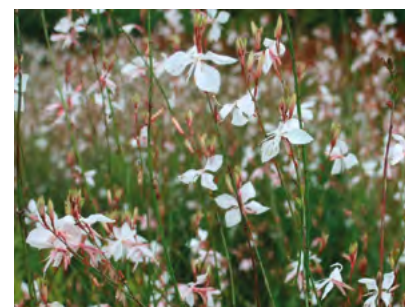
LA JOURNÉE DE LA PLANTE ET DE LA BIODIVERSITÉ se déroulera le **samedi 21 novembre de 9h30 à 15h sur la place Jollan de Clerville.**

Toute la matinée, des acteurs locaux présenteront leurs activités sur le thème de la biodiversité. La traditionnelle remise des plantes et le troc aux plantes auront lieu toute la journée. Cette année, le thème « attirer, nourrir, préserver » propose un panel de plantes économes en eau et résistantes à la chaleur. L'opération « pas-de-porte » est, quant à elle, remplacée par l'opération « **attirer les insectes pollinisateurs dans nos jardins** ». En plus de leur plante, les participants repartiront avec un sachet de graines (différents choix possibles selon les stocks).

Afin de récupérer votre plant lors de la journée de la plante, merci de compléter le bulletin d'inscription situé dans l'encart central du magazine ou complétez le sondage en ligne sur le site de la ville www.ville-blain.fr.



1 Gazon d'Espagne « *Armeria maritima* »



2 Gaura de lindheimeri « *Gaura lindheimeri* »



3 Lavande papillons « *Lavandula stoechas* »



4 Sauge de Sibérie « *Perovskia atriplicifolia* »

elles 2027

Gaulle est déplacé à l'école Andrée Chédid, salle de motricité, 1 rue des meules

• **Le bureau 8** précédemment situé à la salle du 14 juillet – rue du 14 juillet est déplacé à la salle du **Local Club – 7, place Jollan de Clerville**

Les autres bureaux de vote sont situés :

• Bureau 1 : **Mairie, salle des Mariages**, 2 rue Charles de Gaulle

• Bureau 2 : **Mairie, salle du Conseil**, 2 rue Charles de Gaulle

• Bureau 3 : **Centre Henry Dunant**, rue Saint-Laurent

• Bureau 4 : **Centre Henry Dunant**, rue Saint-Laurent

• Bureau 6 : **Salle des fêtes de Saint-Emilien**, 8 rue Jean Gorin, Saint-Emilien

• Bureau 7 : **Salle de la Pinsonnette**, 20 rue de la mairie, Saint-Omer

• Bureau 9 : **Salle Saint-Roch**, 17 rue du marché

Votre bureau de vote et son adresse figurent en haut de votre carte électorale.

 **Absent le jour du scrutin ? Pensez dès à présent à donner procuration à un autre électeur qui votera en vos lieux et place**
<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Recensement de la population 2027

La ville de Blain va réaliser le recensement de sa population du 21 janvier au 27 février 2027. Petite subtilité cette année : seules 390 habitations seront interrogées.

SUITE AU RECENSEMENT 2025

notre commune a passé la barre des 10 000 habitants. Le dépassement de ce seuil détermine le mode de recensement. À présent, le recensement de la population aura lieu tous les ans et ne concernera qu'un échantillon de logements correspondant à 8% du nombre total sur la commune. **Si vous habitez un de ces logements, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres début janvier pour vous informer de l'opération.** Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Pour rappel, le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements. Les chiffres du recensement déterminent la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Ils définissent le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin... Enfin, ils identifient les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements... Par exemple, l'école publique Andrée Chédid a été construite afin de répondre aux données démographiques de l'époque.

Vous avez reçu le 1^{er} courrier vous informant de votre participation mais vous n'avez reçu aucun document au 21 janvier ?

Contactez la mairie au 02 40 79 00 08. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur recensement.gouv.fr



3 *Thym commun « Thymus vulgaris »*



4 *Sauge arbustive « Salvia greggii »*

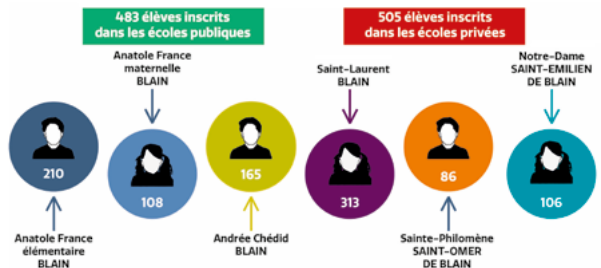


7 *Scabieuse colombarie « Scabiosa columbaria »*



8 *Echinacée pourpre « Echinacea purpurea »*

Chiffres clés de la rentrée 2026



Effectifs de rentrée dans les établissements (maternel et élémentaire), publics et privés.

CE SONT 988 ÉLÈVES BLINOIS QUI ONT REPRIIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE ce mardi 2 septembre. Cette nouvelle année scolaire est marquée par des arrivées :

- **Nelly FOULGOC GONZALES**, Directrice de l'École Anatole France Maternelle
 - **Bénédicte DUSAUSOY**, Principale du collège Alice Milliat
 - **Sandra CACCIOPPOLI**, Provisseuse Adjointe du Lycée Camille CLAUDEL
 - **Appoline VILAIN**, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription Blain-Nozay
- Nous leur souhaitons à toutes et tous une très belle année scolaire 2026-2027.

L'association Isac Danse a été créée en 2007. Forte de son expérience, elle propose une palette riche et variée de cours de danse en couple, en ligne ou pour les enfants et ados avec ses cinq professeurs. De la danse de salon pour les amoureux des intemporels Tango, Passo Doble ou West Coast Swing, en passant par les danses latines pleines de soleil et d'énergie comme la Bachata et la Salsa Cubaine, jusqu'à l'indémodable Rock toujours aussi prisé, chacun trouvera la danse qui le fera vibrer. L'association cherche sans cesse à renouveler son offre en proposant des disciplines méconnues comme le Kizomba, un tango africain qui séduit de plus en plus d'adeptes.

Pour les plus jeunes à partir de 5 ans, les cours de danse leur permettent de découvrir leur corps et de s'exprimer dans une ambiance ludique et bienveillante où chacun(e) progresse et apprend à son rythme. Enfin, le nouvel atelier « chorégraphie » mené par la dynamique Élodie, inspiré de danses modernes aux musiques actuelles jazzy et funky ouvre cette année ses portes aux adolescents. De plus, Isac Danse porte de nombreux projets visant à dynamiser les territoires blinois et alentours. L'association



© Cédric Lerussard

ISAC DANSE: créer et dynamiser le ter



Un automne riche en événements pour le comité local de l'AFPS44

ALORS QUE LES INFORMATIONS DE GAZA ET DE LA CISJORDANIE

occupée sont de plus en plus tragiques pour la population palestinienne, le Comité Blinois de l'AFPS 44 poursuit son travail d'information auprès de la population en organisant 2 événements :

• **14 Octobre 2026 à 20h00, salle St Roch.**

Conférence -débat sur la production d'huile d'olive en Cisjordanie occupée, animée par Ouessale El Assimi, co-gérante de la coopérative Ekitopi.

• **22 Novembre 2026 à 15h00, salle Henry Dunant**

Conférence gesticulée « Moi, Français, Juif, Arabe, comment j'ai démissionné du sionisme » de et par Michel Benizri. Tout part d'une question : *Toi qui connais Israël, dis-moi, comment ça va mal, là-bas ?* M. Benizri raconte les faces visibles et cachées de l'histoire grande ou petite qui ont conduit au conflit israélo-palestinien ; deux peuples qui convoient un même territoire sur lequel ils vivent.

A ces deux dates, il faudra ajouter une soirée, dont la date n'est pas encore arrêtée, pour donner la parole à 2 élus de Saffré et 2 membres de l'AFPS 44 qui ont séjourné à Jérusalem et Cisjordanie occupée en juillet 2026.

Le Comité local organise toujours chaque 1^{er} samedi du mois, à 10h00, un rassemblement au départ du Rond-Point de la Paix à Blain. Il soutient également, en lien avec l'AFPS 44 les projets d'école à Gaza, la Maison chaleureuse à Jénine et la coopérative EL Sanabel à Halluhl.

 **Pour participer au financement de ces projets, rendez-vous sur Helloasso ou contacter JF Dedenis au 06 80 70 50 48**

Le Don du Sang œuvre depuis sur le territoire

LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE LA RÉGION DE BLAIN (ADSB)

œuvrent tout au long de l'année pour promouvoir les dons du sang (total, plasma, plaquettes) et les

dons d'organes. Ils organisent neuf collectes par an, réparties sur les communes de Blain, Bouvron et Fay de Bretagne. L'engagement des donateurs contribue à sauver des vies et à répondre aux besoins croissants



Bénévoles de l'ADSB lors du congrès départemental des donateurs de sang 2026 à la salle Horizinc à Bouvron.

propose de nombreuses initiations gratuites et stages évolutifs ouverts aux débutants dans les lieux de rencontre comme la fête des associations, les cafés-brasseries, le camping du Canal, les salles communales et les guinguettes...

Sans oublier les ateliers de danse « Parents-enfants » ouverts à tous les veilles de vacances scolaires.

Enfin, l'association se prépare à fêter son 20^e anniversaire en 2027 lors d'un rendez-vous mémorable mêlant danse, joie, bonne humeur et convivialité et espère retrouver d'anciens adhérents et toutes les personnes qui souhaitent s'amuser en confiance et profiter de la salle des fêtes pour esquisser une danse.

du lien ritoire

f Toute l'actu d'Isac Danse est à retrouver sur la page Facebook de l'association

plus de 50 ans

en produits sanguins. Être donneur, c'est participer à une action essentielle pour tous; il faut avoir entre 18 et 71 ans. Prochaine collecte à la salle des Fêtes à Blain, le 13 novembre 2026, soyez nombreux !



Participez à l'aventure du projet MALOEN

L'ASSOCIATION CITOYENS DU ZEF se fait le relais d'Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), qui agit depuis plus de 20 ans pour la transition énergétique et est à l'origine des premiers parcs éoliens citoyens.

EPV porte actuellement le dispositif MALOEN (MAîtrisons LOcalement l'Énergie !) sur les communes des pays de Redon, Pontchâteau, Questembert et Blain. Par ce dispositif, il est proposé aux citoyens de prendre part à une expérimentation sur leurs consommations électriques.

Au cours d'une année, il s'agit, pour les foyers et les entreprises, de questionner leur mode de consommation d'électricité pour le faire coïncider au mieux avec les productions éoliennes et solaires du territoire. C'est ce que l'on appelle la flexibilité électrique. Pour cela, un petit kit de matériel technique est transmis gratuitement. Une réunion d'information ouverte à tous est prévue à 20h, jeudi 15 octobre, Salle St Roch à Blain.

Toutes les infos sur le projet MALOEN sont sur www.enr-citoyennes.fr/projet-maloen ou contacter l'association Citoyens Du Zef www.citoyensduzef.com en adressant un SMS au 06 62 99 35 02



Du nouveau au club d'Arts Martiaux Blinois

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LE CLUB D'ARTS MARTIAUX DE BLAIN propose diverses disciplines. Chacune propose

différentes facettes qui lui est propre et répondra aux préférences des pratiquants de 7 à 77 ans. Le karaté est un mélange de déplacements (Kion) des katas et de combats souples, quand le Kung-fu mêle travail des poings, des jambes et maniement d'armes traditionnelles comme le bâton long. Quant à la self-défense, inspirée du Kali, elle associe boxe pieds-poings légère, technique de défense, travail au sol et maniement du bâton court. La grande nouveauté de cette saison est l'arrivée du KMIX, une discipline inspirée du MMA, dont les techniques les plus dangereuses ont été retirées afin de permettre une pratique sportive encadrée. Ce sport de combat complet associe boxe, techniques pieds-poings, projections et travail au sol, avec pour objectif de soumettre son adversaire. Une nouvelle activité qui vient enrichir l'offre déjà variée du club et répondre à l'engouement grandissant pour les sports de combat mixtes.

Suivez l'actualité du club sur artsmartiauxblain.blogspot.com/ et sur la page Facebook Artsmartiaux Blinois



Un café répit à l'écoute des aidants

L'ASSOCIATION ALFA RÉPIT SOUTIEN LES PERSONNES accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Parmi ses dispositifs, le Relais des Aidants propose des solutions pour limiter l'épuisement des aidants. Dans le cadre du Café Répit, une professionnelle offre une écoute attentive tous les 3^e jeudis du mois de 14h30 à 16h30 à la salle du CEV située rue Alcouthim à Blain.

Téléthon : un temps fort programmé

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE FAIRE DU RENDEZ-VOUS ANNUEL DU TÉLÉTHON un temps fort convivial et solidaire. C'est pourquoi, elle a fait appel aux associations blinoises pour participer à un après-midi familial proposant des ateliers de pratiques artistiques et une soirée festive alliant musique, danse et théâtre, les 21 et 22 novembre à la salle des Fêtes. Une buvette sera également tenue par les associations. Tous les bénéfices seront reversés à l'association AFMTéléthon.

Plus d'infos à venir sur le site internet et les pages Facebook et Instagram de la ville.

Des projets pour **le COJURIB**



LE COJURIB ENTAME LA RENTRÉE

avec énormément de projets. Nous avons fini la saison avec le 20^e anniversaire avec Alcoutim où une délégation portugaise a pu profiter de l'accueil en famille pour échanger, partager et envisager l'avenir du jumelage.

Le renouvellement

des vœux a été célébré en mairie où a été inaugurée l'exposition photos (toujours présente) dans le parc Oldenburg In Holstein à côté de la mairie, découverte de St-Nazaire et de Nantes, soirée à la guinguette du Terrier. Nos amis allemands étaient également présents et ont pu envisager pour l'année prochaine les festivités pour le 10^e anniversaire d'amitié franco-allemande.

En parallèle, le COJURIB relance les discussions en allemand qui ont lieu le **samedi matin à partir de 10h à la Cour Mortier**, la reprise des cours d'anglais (jour, horaires, lieu à déterminer selon nombre d'inscrits), la venue de nos amis de Royal Wootton Bassett, et d'autres activités et rencontres à inventer. Vous êtes responsables d'associations sportives, culturelles, de mémoire... n'hésitez pas à nous contacter car nos jumeaux sont prêts à vous recevoir et à organiser des échanges.

 **Pour nous suivre et/ou nous contacter : cojurib.blain@gmail.com (et n'oubliez pas de nous liker sur les réseaux sociaux)**

Apprendre le breton à l'âge adulte

LA LANGUE BRETONNE COMPTE PLUS DE 40 000 APPRENANTS,

jeunes et adultes. Venus de tous horizons, ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Pour cela, le choix est large : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois, plateforme d'autoapprentissage DESKETA...

À l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Pour plus d'informations : 02 51 82 48 35,

<https://www.brezhoneg.bzh/>, <https://desketa.bzh/> / opab@opab.bzh



Soirée festive : 18 décembre au Ch



Un programme aut à la médiathèque

Le service de portage à domicile fait sa rentrée !

La médiathèque propose un **service gratuit de portage de livres, presse, CD ou DVD à domicile** pour les blinois(es) dans l'incapacité de se rendre physiquement à la médiathèque. Les documents sélectionnés en fonction de vos goûts vous sont apportés à raison d'un rendez-vous par mois.

Informations et inscription au 02 40 79 05 30.

Vendredi 23 octobre 18h Rencontre-auteur

Dans le cadre du festival « **Les Utopiales** », Festival international de Science-Fiction. Discussion puis dédicace avec l'auteur **Jean-Marc Ligny** autour de ses romans de science-fiction climatique. **Jean-Marc Ligny** est un écrivain français de science-fiction et de fantastique, actif depuis 1978. Son premier roman, *Temps blancs*, présente une narration expérimentale. Il a écrit près de quarante ouvrages, dont *Yurlunggur*, intégrant des éléments de mythologie australienne, et *Jihad*, qui dépeint une France sous un régime fasciste. Son roman *Aqua* sur la lutte pour l'eau potable, a remporté plusieurs prix en 2007, dont le prix Bob-Morane. Ligny est reconnu pour son approche imaginative et écologique dans ses récits.

En partenariat avec la maison de la presse de Blain.

rendez-vous le âteau de la Groulaie !



ANNULÉ LE 13 JUILLET DERNIER, le feu d'artifice de la fête nationale n'a pas dit son dernier mot ! Il sera tiré depuis la prairie en face du château de la Groulaie dans la soirée du **vendredi 18 décembre**. Et comme un feu d'artifice n'est rien sans une ambiance festive et conviviale, la ville de Blain vous concocte une soirée animée et réjouissante, pour se retrouver et célébrer ensemble la fin de l'année. Spectacle, animations, musique et surprises viendront rythmer la soirée avant de laisser place au grand feu d'artifice. Une parenthèse lumineuse à partager en famille ou entre amis.

Programmation détaillée et horaires dévoilés prochainement.

Restez connectés. Évènement gratuit et ouvert à tous.

(Re)découvrez le musée de Blain !



CELA FAIT DÉSORMAIS PLUS D'UN DEMI SIÈCLE que le musée de Blain siège au cœur de la cité, place Jean Guihard.

Au fil des années les collections se sont étoffées. Il propose depuis deux ans déjà la Collection des Rabots qui connaît auprès des visiteurs un grand succès. Depuis l'été, un ensemble atypique d'assiettes traditionnelles Bretonnes est présenté grâce à la générosité d'un donateur.

La gratuité des visites est une invitation offerte à chaque blinois de venir découvrir ce lieu inspirant.

Et, afin de poursuivre la mise en valeur les objets qui y sont présentés, de mieux faire connaître cet outil culturel unique, l'Association des Amis du Musée de Blain serait heureuse d'accueillir celles et ceux qui voudraient la rejoindre.

✉ **Contact : musee.de.blain@wanadoo.fr ou 02 40 79 98 51**

omnal

Mercredi 16 décembre 10h30 Spectacle « Trolls d'Ogresse »

Avec Claire Garrigue au conte et chant & Emmanuel Ricard à la musique. Dans les thèmes abordés, on pourrait bien entendre, en résonances, notre monde d'aujourd'hui : des flux de migrations de souris attirées par le fabuleux fromage du riche palais du sultan, un appétit démesuré conduisant à la destruction de la terre, des créatures monstrueuses avides de pouvoir, une surenchère à la défense totalement inefficace voire aggravante, un géant affamé... Et un petit malin, qui veille ! Avec un étrange accompagnement sonore au Cristal Baschet, tous les ingrédients sont là pour faire de *Trolls d'Ogresse* un spectacle complet.

À partir de 8 ans et sur réservation.

Sans oublier nos rendez-vous mensuels **Mémoire** pour les seniors, **Mes p'tites zoreilles**, pour les tout-petits. Et nos animations jeux de société et des lectures pendant les vacances scolaires.

📺 **Toute l'actu de la médiathèque se trouve sur le portail**

<https://bibliotheques-pays-de-blain.fr>

Retour sur les fouilles au château

LE SECTEUR DE L'ANCIENNE CHAPELLE

est resté la zone privilégiée des recherches réalisées du 8 juin au 10 juillet sous la direction de trois archéologues professionnels de la Société archéologique de Blain. Les recherches ont permis de déterminer que la chapelle avait été bâtie sur un secteur du château

déjà occupé par la mise en place de constructions (probablement à vocation utilitaire). Aux abords de la chapelle, la fouille a révélé plusieurs niveaux d'occupation intéressants : un niveau de rejets de schiste a notamment été découvert témoignant de réfections importantes réalisées sur des bâtiments du château (probablement leurs toitures). Parmi ces différentes couches anciennes, une sépulture d'enfant a été retrouvée. Cette découverte totalement inattendue est aussi inédite au château ! Qui était-il ? Pourquoi a-t-il été enterré ici et quand ? Les archéologues vont désormais étudier toutes les découvertes de la campagne pour en apprendre davantage. De nombreux objets et vestiges de la vie quotidienne des occupants du château à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècle) et de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) ont été encore collectés. En parallèle, des recherches sur la relation ancienne qu'entretenait le château et l'Isac sont en cours. Elles permettront peut-être de comprendre pourquoi le château a été édifié sur cette partie du territoire de Blain à la période médiévale.



L'entretien et les aménagements des cimetières de Blain

La municipalité a en charge la gestion des cimetières. Son entretien est réalisé par la commune pour les espaces communs (allées, accès) et par les particuliers pour ce qui concerne les concessions.



Blain

L'entretien des espaces communs

Insecticides, herbicides et autres produits phytosanitaires ne sont plus utilisés depuis 2009 dans les cimetières, soit avant la loi Labbé du 6 février 2014 qui a interdit l'utilisation des pesticides dans les espaces publics dont les cimetières. Pour toutes les collectivités territoriales, cette mesure implique la mise en place de **nouvelles pratiques de désherbage plus respectueuses de l'environnement** mais aussi la coopération du public qui doit approprier le retour de la végétation au cœur des cimetières. Les méthodes d'entretien ont évolué : les agents désherbent à la main, à l'aide de tondeuses ou de débroussailluses. Le temps d'intervention a été rallongé et l'entretien doit être réalisé de façon plus régulière. Cet entretien est réalisé par une entreprise d'insertion pour le compte de la commune pour une partie du cimetière et par les services municipaux pour une autre partie selon un planning établi à l'avance afin de permettre l'entretien de l'ensemble des sites blinois. La surface des trois cimetières réunis représente un peu plus de deux hectares à entretenir pour environ 3 500 emplacements à raison de 14 700 m² au cimetière de Blain et environ 3 000 m² pour chacun de ceux situés sur Saint-Émilien-de-Blain et Saint-Omer-de-Blain.

L'évolution des aménagements des cimetières

Un espace cinéraire a été créé et aménagé à partir des années 90. Il comprend un columbarium, des cavurnes, un jardin du souvenir ainsi qu'une stèle du souvenir. Ce dernier ne cesse d'être agrandi au fur et à mesure des besoins. Il est également arboré et végétalisé. Peu à peu les allées du cimetière de Blain sont engazonnées afin de faciliter leur entretien. La végétalisation du cimetière permet de redonner sa place à la nature, de préserver la qualité de l'eau et l'environnement, ainsi que la santé des habitants et des agents communaux. Elle permet aussi de favoriser la biodiversité et d'embellir ce lieu de mémoire. Ainsi, entre 2023 et 2025, 3911 m² d'allées ont été engazonnées au cimetière de Blain et 650 m² l'ont été au cimetière de

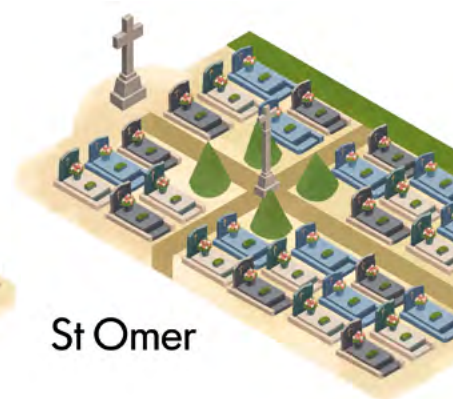
Saint-Omer-de-Blain pour la période 2022 à 2024.

En 2024, le calvaire du cimetière de Saint-Émilien-de-Blain a été déplacé afin de faciliter les déplacements des véhicules lors des sépultures et de l'entretien. Une réflexion est également en cours sur le déplacement des croix dans les cimetières de Saint-Omer-de-Blain et de Blain. Elles resteraient dans les cimetières mais à un autre emplacement toujours dans un souci d'accessibilité et de manœuvres.

📞 **Pour en savoir plus sur les concessions, rendez-vous sur le site www.ville-blain.fr/au-quotidien/cimetieres/**



St Emilien



St Omer

agagements

L'entretien du cimetière : qui fait quoi ?

La Ville entretient les allées.

Il est interdit d'entreposer des objets dans ces espaces, afin de faciliter le passage et le nettoyage réalisés par les agents municipaux.



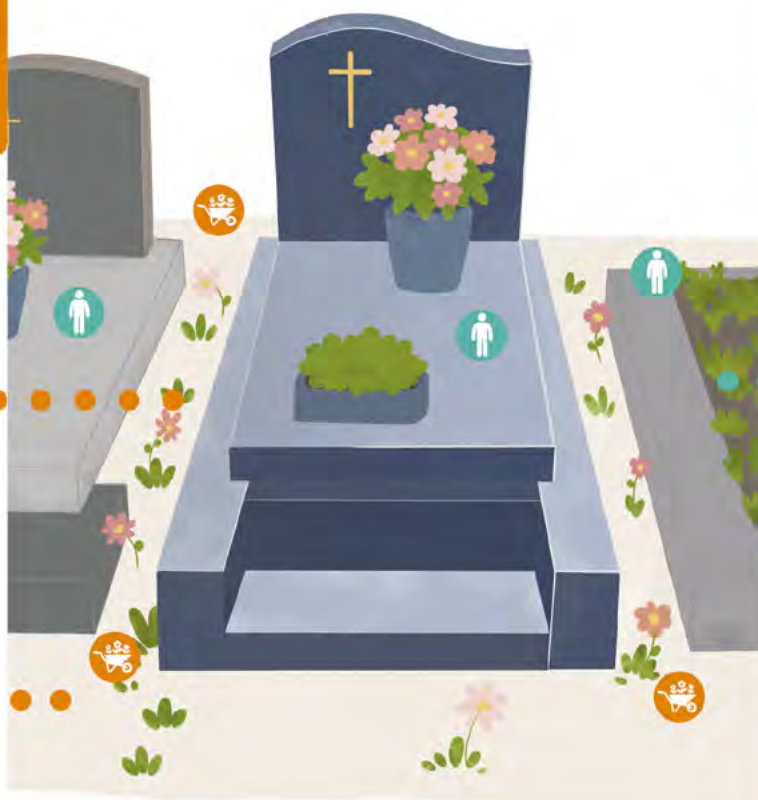
Gestion Ville
Entretien des allées



Gestion Famille
Entretien des concessions funéraires.

Les familles ont la responsabilité d'entretenir leurs concessions funéraires.

La collectivité ne peut en aucun cas intervenir sur les concessions funéraires, qui sont des propriétés privées.



© Graphisme Be Biche 2026

PAROLE À L'ÉLU

Danielle NIAUDET,

adjointe à la participation citoyenne et à la citoyenneté

Les cimetières sont des lieux importants dans la vie de chaque citoyen ; ils doivent être pensés pour être des lieux de recueillement, de souvenir, de réunion des familles et amis, dans de bonnes conditions.

La municipalité en est consciente et veut faciliter le dialogue à ce sujet : les permanences mensuelles déjà mises en place permettent à chacun d'apporter des remarques, de proposer des idées sur le fonctionnement ou les aménagements potentiels. Ces sujets seront également évoqués au sein du Comité consultatif Participation citoyenne et Citoyenneté et d'Ateliers Citoyens à venir.



L'aménagement dans sa phase o

Comme annoncé dans le dernier numéro du *Blain Passionnément*, le projet initial d'aménagement du Port de Blain, qui comprenait notamment la création de l'Espace Canal, a été revu. Un nouveau projet est désormais porté conjointement par le Département de la Loire-Atlantique, propriétaire du Quai Surcouf, et la Ville de Blain, qui interviendra sur les accès, les stationnements, les réseaux et les aménagements paysagers.

Un projet mené en plusieurs étapes

À partir du 2 novembre : Effacement des réseaux

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX consistera au retrait des poteaux béton des réseaux électrique et télécom actuellement aérien. Les équipements d'éclairage public seront également renouvelés pour l'occasion. Cette opération, réalisée par Territoire Énergies 44, représente un investissement de 210 000 €, dont une partie est prise en charge par le Département. Durant cette période, la circulation sera susceptible d'être perturbée à proximité du chantier. La municipalité remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés.

À partir de janvier : Travaux sur le réseau d'eau potable

UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX débutera en janvier pour une durée estimée de cinq semaines. Elle concernera le renouvellement des conduites d'eau potable. Cette période permettra également au Département de finaliser la préparation du chantier d'aménagement du Quai Surcouf : mise à jour des plans d'exécution, coordination avec les entreprises, commandes de matériaux et mobilisation des moyens techniques nécessaires.

1er trimestre 2027 : Lancement des aménagements du quai

Sous réserve de conditions météorologiques favorables, le Département engagera les **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU QUAI SURCOUF**. Une réunion publique est d'ores-et-déjà programmée afin de présenter le projet le mardi 3 novembre prochain à 19h30 à la salle des fêtes.



Stationnement : une nouvelle organisation en préparation

L'AIRE DE CAMPING-CARS située rue de la Petite Arche est définitivement fermée depuis le 1er octobre. Parallèlement, une équipe de maîtrise d'œuvre travaille actuellement sur la conception du futur parking qui sera accessible depuis le prolongement du Quai Surcouf.

À terme, la circulation sera réorganisée avec la mise en place d'un sens unique depuis la N171 en direction de la rue des Rigondais. Cette évolution contribuera à améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements dans ce secteur particulièrement fréquenté.

du port entre opérationnelle



Quel avenir pour l'ancienne parcelle de l'Espace Canal ?

LA PARCELLE SITUÉE AUX ABORDS DU QUAI SURCOUF, initialement destinée à accueillir l'Espace Canal, n'est pas abandonnée pour autant. Une convention de mise à disposition temporaire du terrain, propriété du Département, est actuellement en cours de rédaction. Afin d'imaginer les futurs usages de cet espace, la municipalité organisera prochainement un atelier citoyen. Celui-ci permettra aux habitants de participer à la réflexion et de formuler des propositions sur les utilisations possibles de cette parcelle au bénéfice de tous.

PAROLE À L'ÉLU

Jacques Martin, Adjoint à l'aménagement du territoire et aux mobilités

Le projet de requalification du Port de Blain s'inscrit parfaitement dans la dimension partenariale que nous souhaitons faire prospérer sur notre commune. La coordination avec l'ensemble des acteurs publics, riverains et commerçants est essentielle à la réussite de ce projet. Au-delà des travaux, les futurs usages autour de ce nouvel espace, et notamment de l'ancien centre routier du département devront être imaginés et construits avec les habitants.



Réunion publique

**MARDI 3 NOVEMBRE 19H30
À LA SALLE DES FÊTES**

Réunion publique de présentation du projet d'aménagement du Quai Surcouf par le Département.

CHIFFRES CLÉS

Coût estimatif des travaux « effacement de réseaux »

275 096 € HT

Dont **67 390 €** pris en charge par Territoire Énergies 44

81 000 € pris en charge par le département
(dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public)

130 938 € reste à charge pour la commune.

Point travaux

Travaux aménagement centre-ville

Après les travaux réalisés sur le carrefour du 8 Mai (rues Anatole France, route du Gâvre, route de Nozay) pour lequel quelques finitions restent à effectuer (plantations), le chantier s'est poursuivi par la phase 5 des travaux dont la fin prévisionnelle en date de la rédaction du magazine est estimée au 16 octobre. Cette étape concernant le carrefour des rues du 11 Novembre, de la Concorde, du 8 Mai et du 6 Juin, constituait l'une des phases les plus difficiles et impactantes pour les usagers car il s'agit d'un carrefour très structurant pour la circulation dans Blain. Nous nous efforçons de limiter au maximum l'impact sur les usagers, mais nous sommes bien conscients que de tels travaux ne peuvent se faire sans que cela n'engendre de la gêne et des nuisances. Mais l'amélioration de la qualité du cadre de vie des blinois ne peut se faire sans ces changements.

Pour maintenir l'accès au centre-ville, les dispositions suivantes ont été mises en œuvre :

- Rue du 11 Novembre : circulation réservée aux riverains et aux services.
- Rue de Nantes : mise en double sens de circulation entre la rue de la Concorde et



le carrefour à feux afin de faciliter l'accès au centre-ville.

- Un plan de déviation a été élaboré et des signalétiques améliorées au fur et mesure suite aux différents retours des blinois.

Fin septembre, le chantier s'est déplacé place du maquis de Saffré pour des fouilles archéologiques avant les travaux de finition (comprenant également la rue Mercoeur) qui s'achèveront fin novembre.

Le chantier s'achèvera par l'aménagement du carrefour rue de Concorde – rue de Nantes (près de la crêperie le Charli) qui débutera le 2 novembre et se terminera fin janvier 2027.

Des questions par rapport au projet ?
07 87 10 33 10 ou
travaux.centreville@ville-blain.fr

Installer un abri de jardin

SELON LA SURFACE DE VOTRE ABRÍ, son implantation (indépendant ou accolé à l'habitation) et la localisation de votre terrain (secteur protégé, périmètre des monuments historiques, etc.), les formalités à accomplir varient.

Par ailleurs, les abris de jardin dont l'emprise au sol est supérieure à 5 m² sont, en principe, soumis à la taxe d'aménagement. Sur la commune, la part communale est exonérée pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable (inférieurs à 20 m²).

Avant tout projet, il est fortement recommandé de prendre contact avec le service urbanisme. Celui-ci pourra vérifier la faisabilité de votre projet au regard du Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous indiquer les règles d'implantation à respecter (distances, hauteur, aspect, etc.) et vous orienter vers la démarche administrative adaptée.

Un renseignement en amont permet d'éviter des démarches supplémentaires et de réaliser votre projet en toute sérénité.

À chaque numéro des infos et conseils sur vos projets d'urbanisme et plus d'infos sur la page www.ville-blain.fr/au-quotidien/urbanisme/

LES FORMALITÉS D'URBANISME POUR UN ABRÍ DE JARDIN



Service public et données personnelles, illustration générée par ChatGPT

Rue Alcouthim : la commune agit pour votre sécurité

SUITE À DES COMPORTEMENTS ROUTIERS INACCEPTABLES

(runs, wheelings, excès de vitesse) portant atteinte à la sécurité et à la tranquillité des riverains et des usagers de la rue Alcouthim, la municipalité a décidé d'installer en phase test des dispositifs d'écluses visant à réduire la vitesse des véhicules sur cet axe. Cette opération est conduite sur plusieurs mois afin d'en évaluer son efficacité. Elle vient en complément des modifications de circulation effectuées aux abords du stade de foot, dont l'entrée se fait par la rue Alcouthim et la sortie par la rue du bataillon FFI via le passage côté bouledrome.

Blain Nouvelle Énergie



En cette rentrée, nous attendons, comme vous, un projet concret pour Blain : une direction claire et des actions capables de faire évoluer durablement notre commune. Des travaux, nous en avons. Mais nous peinons encore à comprendre où tout cela doit nous mener et quel projet d'ensemble ils servent. Aurons-nous demain un joli pourtour de centre-ville, mais vidé de ses commerçants et progressivement déserté par ses habitants en raison d'une accessibilité toujours plus contrainte ? Embellir notre ville est nécessaire, mais cela ne peut se faire sans penser à ceux qui y vivent, y travaillent et font vivre son cœur au quotidien.

À l'heure actuelle, l'action de la municipalité reste difficilement lisible. Trop de décisions semblent renvoyées vers les comités consultatifs et les ateliers citoyens, au risque d'alourdir les processus et de retarder les réponses attendues.

La participation citoyenne, oui, bien évidemment. Elle constituait d'ailleurs l'un des piliers de notre projet électoral. Mais concerter ne signifie pas se décharger de la décision. Les élus ont été choisis pour écouter, proposer, arbitrer et agir. Ils doivent aussi savoir répondre rapidement aux difficultés lorsqu'elles se présentent.

La concertation doit éclairer la décision politique, pas s'y substituer. Cette nécessité d'avoir une vision est d'autant plus importante que des choix structurants se présentent déjà. Le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en est un exemple majeur car il dessinera le Blain de demain. À l'issue de l'enquête publique, les inquiétudes portent notamment sur le devenir des « dents creuses », dont certaines perdraient leur caractère constructible, mais aussi sur les restrictions d'aménagement en zone rurale pour nos agriculteurs. Derrière ces règles se trouvent des projets de vie et l'avenir de notre territoire. Blain doit porter une ambition et défendre ses choix à l'échelle intercommunale. Enfin, ce 7 septembre, le tribunal administratif examinait notre recours relatif aux élections municipales. Le rapporteur public a retenu deux des quatre griefs que nous avons soulevés et a conclu à l'annulation de l'élection. Il appartient désormais au tribunal de se prononcer. Son jugement, mis en délibéré, sera rendu le 15 septembre.

Blain Écouter et Agir



La période estivale est désormais derrière nous, elle nous a offert ses moments de détente, mais a rappelé, avec force, les défis climatiques auxquels nous devons faire face. Ces épisodes que nous avons traversés ont mis en évidence la vulnérabilité de nos bâtiments publics, qu'il s'agisse des écoles, des salles associatives ou des espaces administratifs. Il nous faut maintenant engager une réflexion collective et mettre en œuvre des aménagements adaptés pour mieux protéger les usagers et garantir des conditions supportables de travail, d'utilisation.

Agir n'est pas une option, c'est une responsabilité collective. Des choix techniques seront à faire, isolation, climatisation, ombrières, végétalisation, matériaux réfléchissants..., autant de pistes à explorer pour préparer l'avenir, en tenant compte de nos possibilités budgétaires. Cette rentrée doit être l'occasion d'étudier pour réaliser concrètement, afin de rendre nos infrastructures plus résilientes, mieux adaptées. Nous savons nous protéger du froid, nous devons apprendre rapidement à nous protéger du chaud ; préparer l'avenir dès maintenant, avec détermination et lucidité, j'y veillerai.

Groupe majoritaire Blain Initiatives Citoyennes

La canicule intense qui a frappé notre pays l'été dernier nous rappelle la réalité indéniable du dérèglement climatique. Ces températures extrêmes ne sont plus des épisodes isolés mais annoncent bien ce que sera notre quotidien dans les années à venir.

Cette crise met en lumière la faillite des gouvernements face à l'état d'urgence climatique et partant, sociale.

Ce sont nos collectivités locales et nos services publics de proximité qui se retrouvent en première ligne, contraints de pallier l'insuffisance chronique des moyens structurels due au manque d'anticipation. Ce sont les sapeurs-pompiers volontaires, les agriculteurs, des riverains, qui ont pleinement participé à éteindre les incendies, pour protéger nos vies, nos biens et nos paysages. Cet engagement est à saluer : il démontre que les citoyens peuvent être responsables et solidaires.

Toutefois, cette situation ne peut perdurer : assurer la sécurité de l'ensemble des habitants, en particulier des plus vulnérables — qu'il s'agisse des personnes âgées ou isolées et des personnes précaires exige une rupture nette et courageuse avec les logiques purement comptables. Cette urgence s'applique aux services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), dont le financement repose

sur les collectivités territoriales. Pour Pays de Blain Communauté, l'enveloppe qui concerne l'ensemble de nos services publics (éducation et santé) est de 600 000 €/an. La défense de ces services publics sera un enjeu important de l'élection présidentielle de 2027. Pour y parvenir, plusieurs actions immédiates s'imposent :

- **Adapter nos infrastructures urbaines et rurales** en végétalisant massivement l'espace public pour créer de véritables îlots de fraîcheur. Cette transition doit être mise en place dans nos communes, mais nécessite le soutien de l'ensemble des acteurs publics, au premier rang desquels l'État.
- **Renforcer durablement les services publics locaux** de santé, de prévention et de solidarité, qui constituent les remparts indispensables pour ne laisser personne au bord de la route
- **Soutenir concrètement nos agriculteurs** dans leur transition agroécologique, afin de préserver nos ressources en eau et de garantir notre souveraineté alimentaire face aux sécheresses.

La sécurité de demain ne pourra se construire sans une transition écologique ambitieuse et une justice sociale équitable.



PERMANENCES



Mairie de Blain

2 rue Charles de Gaulle
CS 90 001 - 44130 BLAIN

Accueil : Tél 02 40 79 00 08
mairie@ville-blain.fr

Horaires

- Du lundi au mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h30
- Jeudi : 8h30-12h15
- Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h (permanence d'état civil seulement)

Services Techniques et Urbanisme :

Tél 02 40 79 97 54

Info travaux aménagements centre-ville :

07 87 10 33 10

travaux.centreville@ville-blain.fr



CCAS de Blain

2 rue Charles de Gaulle
Tél 02 40 79 00 08

Le CCAS vous accueille :

- Sans rendez-vous pour les demandes d'information uniquement : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.

- Avec rendez-vous pour l'enregistrement de dossiers de demande d'aide ou de logement social : du lundi au mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h.



Pays de Blain communauté

Accueil provisoire au 7 rue Victor Schoelcher
44130 Blain - Tél. 02 40 79 09 92

Horaires

Accueil fermé tous les mercredis en juillet et août

- Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h
- Gendarmerie 51 rue de Redon 44130 BLAIN - 02 40 79 00 17
- Pompiers 02 40 79 77 77
- Urgences 18

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

3 bis, rue Charles de Gaulle, Blain
Tél. 02 40 79 11 01

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15
sauf le jeudi (fermé l'après-midi)
Uniquement sur RDV

Centre Pédopsychiatre

Enfants et adolescents
15 rue Pierre Morin, Blain
Tél. 02 40 79 86 80

Horaires

Du lundi au vendredi 9h - 12h45 / 13h30 - 17h30

Centre Henri Wallon - CMPP

Rue du Bataillon FFI, Blain
Tél. 02 40 43 61 46 /
02 40 46 58 24
accueil@chww44.fr

Horaires

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h15 à 19h15, ainsi qu'un samedi matin par mois.
Le secrétariat médical est joignable de 8h30 à 17h du lundi au vendredi.

Centre médico scolaire

17 rue Waldeck Rousseau, Blain
Tél. 02 40 79 11 25
cms.blain@ac-nantes.fr

Maisons des adolescents de Loire-Atlantique

Accueil sur rendez-vous uniquement, à l'antenne de Nozay
Plus d'informations par téléphone : 02 40 51 55 60

EMPLOI ET FORMATION

France Travail

1 rue des Droits de l'Homme, CS 7007, Blain. Tél. 39 49

Horaires

Accès libre :
Du lundi au vendredi 8h30-12h30

Médiathèque

Passage Sophie Scholl (parking du Bottier), Blain
Tél. 02 40 79 05 30

Horaires

- Mardi 9h30 - 12h30 / 16h30 - 18h
- Mercredi 9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
- Jeudi & Vendredi 16h30 - 18h
- Samedi 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

OFFICE DE TOURISME

2 place Jean Guillard, Blain
Tél. 02 40 87 15 11

Horaires de novembre à février inclus : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Fermeture : jeudi, jours fériés

Valocentre (recyclerie, abricothèque, déchetterie)

20 rue des Frères Lumière 44130 BLAIN

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h30
- Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 17h30
- Fermeture les jeudis, dimanches et jours fériés

Retrouvez les règles de déchetterie sur le site de Blain Communauté : www.pays-de-blain.com/environnement/dechetteries

CENTRE AQUATIQUE CANAL FORÊT

10 boulevard de Bretagne, Blain
Tél. 02 28 05 39 01
piscine@paysdeblain.fr

TRÉSORERIE

Services transférés à l'antenne de Nort-sur-Erdre

1 rue de la fraternité CS 39002
44390 Nort-sur-Erdre cedex
sgc.nort-sur-erdre@dgsip.finances.gouv.fr
Tél. 02 40 72 21 23

LA POSTE

15 avenue de la République, Blain

Horaires

- Du lundi au vendredi 9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h
- Samedi 9h30 - 12h30

VÉOLIA

Tél. 02 40 45 15 15

EDF

Tél. 09 69 32 15 15

GRDF - URGENCE GAZ

Tél. 08 00 47 33 33

CENTRE ANTIPOISON

Tél. 02 41 48 21 21

ENFANCE ADOLESCENCE

ALEOP - Transports Scolaires

29 route du Château d'Eau, Blain
Tél. 02 40 79 16 51 ou 07 81 09 43 20

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Inscriptions
<https://aleop.paysdelaloire.fr>

Relais Petite Enfance

1 allée Nominoë, Blain
Tél. 02 40 79 02 81

Le relais est ouvert les : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des RDV sont proposés sur les temps d'ouverture au public ou en dehors de ses horaires sur demande : 0240790281

rpe@pays de blain.fr.

Le Relais Petite Enfance est un service public. Il vous informe gratuitement sur l'accueil individuel, le droit au travail et l'accueil du jeune enfant.

MAI 2026

NAISSANCES

Julia GERARD
Jules CHAUVEL
Gabin BOUCHAUD
Albane LUBERT PELÉ
Raphaël ROUAUD

JUIN 2026

NAISSANCES

Illyanna LE MUR
Elio BLANDIN
Sohan THOMAS
Victoire LE YONDRE

Pia GANNE KERDONCUFF
Louison FLAMBARD
Agathe QUEVA
Octavia MARTIN
Lucas ERMINE GUÉMARD

MARIAGES

Elodie AUCHET et David BROSSET
Adeline BOISSEL
et Yves-Marie LE BOURT
Angélique GILLIER
et Jean-Michel JOUANNO
Elodie BRAS et Aurélien HARDY

DÉCÈS

Colette MASSOT vve MOREAU
84 ans

Georgette PETIT - 82 ans
Laure GRANDIN - 59 ans
Marie COEDEL vve SOURGET - 90 ans
Josette CHEVALIER - 88 ans
Marie TOHIER - 93 ans
Michelle BOUJU vve BREGEON - 90 ans
Louis HENAFF vve LECLAIR - 86 ans
Claudine MERLET - 53 ans
Luc BOUCHAUD - 67 ans
Eliane HAY vve LION - 91 ans
Marie CHIFFOLEAU vve ROUCHY
92 ans

JUILLET 2026

NAISSANCES

Fatima BADIANE
Lucia LEDUC SELIS
Giulia RÉCOQUILLÉ

MARIAGES

Aurélien GRANDMAISON
et Jérôme DANIEL
Isabelle LOUET et Pierre LENOIR
Ophélie ROUVER et Valentin AUGUET

DÉCÈS

Alain BELLEGUIC - 70 ans
Claude JARNOUX vve RICORDEL - 88 ans
Marie BERNIER vve BOUFRAHI - 78 ans

MEEF (Maison de l'Économie de l'Emploi et de la Formation)

7 rue Victor Schoelcher, Blain
Tél. 02 40 79 99 01
service.emploi@paysdeblain.fr

Horaires

- **Lundi, mardi et jeudi :** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- **Vendredi :** de 8h30 à 12h

ATRE- Association d'insertion

11 boulevard de la Résistance, Blain
Tél. 02 40 79 19 88
accueil@atre44.com

Horaires

- **Lundi :** 8h30 - 12h30
- **Mardi, mercredi et jeudi :** 8h30 - 12h30 et 14h - 17h30
- **Vendredi :** 8h30 - 12h30

AIRE - Chantier d'insertion

24 rue des Frères Lumières,
ZAC des Blûchets, Blain
Tél. 02 40 79 11 96

Horaires

- **Du lundi au jeudi :** 8h30 à 17h
- **Vendredi :** 8h30 à 16h30

EHPAD Isac de Rohan

comportant 2 résidences :

Résidence Bleu Océan

economat@isacderohan.fr
12 rue Waldeck Rousseau, Blain
Tél. 02 40 79 00 39

Résidence Vert Pré

accueil@isacderohan.fr
Rue des Meules, Blain
Tél. 02 28 05 43 85

SERVICES À DOMICILE

ADAR

Antenne :
2 route de Nort sur Erdre 44170
Nozay Antenne :
tous les matins de 8h00 à 12h00 en accueil physique
Mail : relationclient@adar44.com
Tél : 02 40 16 90 05

ADMR

Adresse : 51 Rue Du Maquis de Saffré - 44390 Nort Sur Erdre
Mail : nortancenis@fede44.admr.org
Tél : 02 40 29 53 32
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

ADT

Centre Henri Dunant,
7 rue Saint Laurent, Blain
Tél. 02 40 79 89 76
Tél. 02 40 79 07 14

Vivre à domicile (soins infirmiers)

Tél. 02 40 51 30 91
Accueil physique et téléphonique
Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30,
au siège du SSIAD à Nozay.

CLIC

Guichet public. Accompagnement du maintien à domicile et antenne de proximité MDPH

Uniquement sur rendez-vous en appelant le **02 28 02 25 45.**

CMP (Centre Médico Psychologique)

De 18 ans à 64 ans : joindre le **CMP de SAVENAY :** 34, rue de Nantes 44260. **Tél. : 02 40 56 84 90**

A partir de 65 ans : joindre le **CMP d'Héric** pour une prise en charge.
Tél. : 02 40 34 07 29

URGENCES SOCIALES

SECOURS CATHOLIQUE

1, rue Bas Coëtmeur, Blain
Tél. 06 74 66 41 63

SECOURS POPULAIRE

4 place du Maquis de Saffré,
Blain - 06 72 89 70 84
blain.guemene@spf44.org

- **Partage salle du CEV : les 2^e et 4^e mercredis du mois - 14h-15h30**

CROIX ROUGE FRANÇAISE

ZI Les Blûchets,
11 rue des Frères Lumière, Blain
Tél. 09 52 89 95 33 / 06 43 39 01 66

- **Aide alimentaire les mardis de 14h à 16h30**
- **Vestiboutique : les mardis et mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h30**
- **Secourisme :** Contacter Nantes au 02 51 84 60 60

RESTOS DU CŒUR

Tél. 02 28 23 51 51
Les lundis de 13h30 à 16h
Lieu : salle de restauration du CEV

ÉPICERIE SOLIDAIRE O'P'TIT PLUS

1 impasse des Abattoirs, BLAIN
Tél. 06 63 03 31 34
Tous les vendredis de 14h à 18h

ORGANISMES SOCIAUX

CARSAT

4 rue du Printemps, Orvault
Permanence sur Nozay, uniquement sur RDV 39 60 (Service 0,06€/min + prix appel) ou au 09 71 10 39 60

EDS (Espace Départemental des Solidarités)

3 bis, rue Charles de Gaulle, Blain
Tél. 02 40 79 11 01
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15 sauf le jeudi (fermé l'après-midi)

CAF

Rue du Bataillon FFI, Résidence du Pré Saint-Laurent, Blain

- **Prendre un rendez-vous pour un allocataire** sur caf.fr en priorité ou au 32 30
- **Permanence sur Blain le mardi de 14h à 16h** sur rendez-vous et **le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h** sans rendez-vous.

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

1 rue du 11 Novembre, Blain
Permanences COUR MORTIER :
Mardi de 9h à 12h / de 14h - 17h sur RDV (Salle n°3)
Tél. 02 40 41 39 27 ou 06 84 60 60 55

CPAM (Maison de la Sécurité Sociale)

17 rue Waldeck Rousseau, Blain
Tél. 36 46

Mutuelle Communale MCRN

Contact : Madame Océane DUPEYROUX 06 38 98 04 00 ou 02 40 89 22 91

LOGEMENT - HABITAT

« Mardis de l'Habitat »

- **Permanences le mardi à Blain**
Espace Conseil France Rénov
- **Rénovation énergétique Adaptation du logement**
Pays de Blain Communauté
1 avenue de la gare à Blain
02 40 79 09 92

CAUE

- **Conseils auprès d'un architecte**
Permanence le 1^{er} mardi matin du mois
Prise de rdv auprès de Pay de Blain Communauté
Ou sur le site internet

ADIL

- **Informations juridiques, Financières et fiscales**
Tél. 02 40 89 30 5
Permanence le 3^e mardi Après-midi du mois
Prise de rdv auprès de Pays de Blain Communauté
Ou sur le site internet
- **Accès au logement social**
Par téléphone ou mail 02 40 89 94 50
[HYPERLINK «mailto:Contact.ehs@adil44.fr»](mailto:HYPERLINKmailto:Contact.ehs@adil44.fr)
adil44.fr Contact.ehs@adil44.fr

PERMANENCES JURIDIQUES

CIDFF

Espace Départementaux des Solidarités,
3 bis Rue Charles de Gaulle, Blain
Tél. 02 40 48 13 83

Horaires

4^e mercredi du mois
9h - 16h uniquement sur RDV

UFC QUE CHOISIR

La Cour Mortier (salle RDC n° 2),
1 Rue du 11 Novembre, Blain
Tél. 07 83 90 18 94 (pendant les permanences) ou 02 40 22 00 19 (en dehors des permanences)
Ouvert le mardi de 9h à 12h

CONCILIATEUR

M. Pager
Tél. 02 40 79 00 08
Mairie, 2 rue Charles de Gaulle, Blain
Uniquement sur RDV

Rémy SICOT - 88 ans
Jocelyne ROUÉ - 67 ans
Patrick LEFORT - 67 ans
René COUERON - 84 ans
Michelle ROUAUD vve COUÉDIC 94 ans
Gérard JUBIN - 84 ans
Giselle PHILIPPE vve FROC - 92 ans
Marie PRAUD vve SAVARY - 87 ans
Gilles TUAL - 70 ans
Henri POSTAL - 64 ans
Michaël LE GOUESTRE - 55 ans
Madeleine LEMAITRE vve DROUET 85 ans
Elisabeth POMMIER ep AURRAN 62 ans

Lalaonirina RAVELOARINOSY ep DUCASSÉ - 50 ans

AOÛT 2026

NAISSANCES

Lune ALBERT VIEIRA
Lylio HUSARD
Kaïs OUARAS
Elena PARNEL
Lilio LANDAIS
Lencio VÉRON
Elise KASSAS
Ishac GAMMOUDI

MARIAGES

Marion RENAULT et Tristan AURIoux

DÉCÈS

Pierre JEUDY - 87 ans
Jeannine MELUC vve MOREAU - 95 ans
Charles BENDEL - 83 ans
Patrick MOREAU - 59 ans
Thierry GAUDIN - 62 ans
Denise LANDRIN ep PINEL - 83 ans
Jean-Claude ALLIOT - 80 ans
Josette BOUCHERY - 81 ans
Josette PHILIPPE - 78 ans
Jackie MOLIN - 78 ans
Michel FERRAND - 90 ans
Elisa DA SILVA SOUSA vve FERREIRA SOARES - 85 ans
Jacqueline BRETTEL ep FONDAIN - 79 ans
Marcel BUSSON - 92 ans

Rendez-vous de l'Erdre.

Belle adhésion observée pour cette nouvelle édition des Rendez-vous de l'Erdre. Pour la première fois, le festival de jazz et de belles plaisances a fait une halte dans la cour du château de la Groulaie ce 25 août. La fanfare des 40 ans a réuni plus de 100 musiciennes et musiciens amateurs-trices. La soirée s'est poursuivie par le concert d'Antonin Leymarie en trio qui a fait bouger le public sur des airs rythmés et chaloupés.



Inauguration de l'Hôtel de ville

À l'occasion de la réouverture de l'Hôtel de Ville, près de 200 visiteurs ont franchi ses portes le samedi 19 septembre pour découvrir les **espaces rénovés** à travers les visites guidées classiques ou la très appréciée visite guidée théâtralisée des « deux agents spéciaux municipaux ». La foule a ensuite assisté au temps d'inauguration officiel suivi d'un moment convivial.



Fête des assos

Pour cette 11^e édition qui s'est déroulée le 5 septembre dernier à la salle Catherine Destivelle, les visiteurs sont venus **à la rencontre des 77 associations** présentes, découvrant une offre riche et variée autour du sport, de la culture, des loisirs, de la solidarité ou encore de la jeunesse. Les démonstrations ont rythmé l'événement et permis au public de découvrir des disciplines aussi différentes que le behourd, la danse, le basket... Côté associations, la nouvelle formule Conviv'Asso a remporté un franc succès. Entre échanges, rencontres et Bingo des Assos, les bénévoles ont pu créer de nouveaux liens et mieux faire connaître leurs actions. Enfin, la fanfare de l'École Centrale « La Fanfrale » a offert une clôture festive et conviviale, mettant une belle ambiance pour terminer cette journée placée sous le signe du partage et de l'engagement.



Les journées du patrimoine

Une belle réussite pour cette édition 2026 ! Le public est venu en nombre participer aux animations proposées par la Ville et ses partenaires tout au long du week-end. Le château a connu une fréquentation exceptionnelle avec plus de 1 800 visiteurs venus le découvrir ou le redécouvrir. Les dix visites guidées proposées dans le week-end ont connu une affluence inédite (jusqu'à 70 personnes pour celle de 15h le dimanche). 261 visiteurs ont contemplé les fresques de la Chapelle Saint Roch située à proximité du château. Par ailleurs, le musée de Blain, ouvert en continu tout le week-end, a observé une fréquentation deux fois supérieure à l'édition 2025.